

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE
DE FRANCE

POUR L'ANNÉE 1911

PARIS

AVANTAGE DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE FRANCE

1911

1911

SUR LA VALEUR DU CRITÉRIUM PHYSIOLOGIQUE
POUR LA DISTINCTION DES ESPÈCES
ET DES RACES : OBSERVATIONS RELATIVES AUX DIVERSES
FORMES DE *LACERTA MURALIS LAURENTI*
QUI VIVENT EN ITALIE, EN SARDAIGNE ET EN CORSE

PAR

E. G. DÉHAUT

On a voulu démontrer, au nom de considérations théoriques, que le critérium physiologique n'avait pas de valeur pour la distinction des espèces et des races, et l'on a cité bien des faits très significatifs en apparence, en réalité interprétés d'une manière inexacte, comme DE QUATREFAGES l'a montré. M. CORNEVIN a aussi fait justice d'une de ces objections, qui avait été renouvelée (1).

Evidemment, toutes les exceptions que nous connaissons à la tendance qu'ont les races de même espèce à donner des métis sont sans valeur réelle, lorsque les dimensions des races considérées sont suffisamment inégales pour que les croisements deviennent impossibles ; et il en est de même des cas où, *localement*, par suite de circonstances qui ne sont pas encore toujours expliquées, deux races ne se croisent pas, alors qu'en d'autres lieux le métissage s'effectue sur une échelle si grande que les types purs tendent à disparaître, étant peu à peu remplacés par une race métisse issue de leur fusion. DARWIN, écrit DE QUATREFAGES (2), « cite un fait emprunté à YOUATT, et d'où il résulterait que dans le Lancashire, le croisement des bestiaux à cornes longues et courtes aurait été suivi d'une diminution notable dans la fécondité à la troisième ou quatrième génération ; mais, avec cette bonne foi que n'imitent pas toujours ses disciples, il oppose à ce témoignage celui de WILKINSON, qui a constaté sur un autre point de l'Angleterre l'établissement d'une race métisse provenant de ce même croisement. »

(1) Sur la nature des Chabins. (*C. R. Ac. Sci.* CXXIII, 1896).

(2) Darwin et ses précurseurs français (2^e édition, p. 197).

Les faits sur lesquels je voudrais attirer maintenant l'attention des zoologistes, et qui m'ont à tel point frappé au cours de mes voyages que d'abord j'avais cru à une objection valable au critérium physiologique, m'apparaissent aujourd'hui comme rentrant, à titre d'exceptions simplement apparentes, dans les lois générales qui distinguent les races des espèces.

En effet, si l'on considère comment sont réparties les formes du *L. muralis* dans les îles corse et sarde, où aucune race métisse n'a pris naissance, où l'on n'observe même jamais un métis entre deux de ces formes dans des localités où elles sont représentées par une multitude prodigieuse d'individus, il est impossible de ne pas être frappé de la constante rigidité des lois qui semblent avoir présidé au mode d'association de ces différentes formes et devaient *nécessairement* entraîner la disparition du métissage, alors qu'en des régions qui ne sont pas très éloignées de ces îles, les croisements se sont effectués d'une façon si constante qu'une race métisse a pris naissance. Comme les formes qui se sont ainsi fusionnées dans l'Italie méridionale, en Sicile et à Malte, sont plus différentes l'une de l'autre que certaines formes de Sardaigne et de Corse qui ne se croisent jamais entre elles, il devient évident que nous sommes ici en présence de faits dont la signification est purement locale, et qui, par suite, ne peuvent pas être considérés comme apportant la preuve d'une tendance générale de la Nature à produire des *espèces* par ségrégation.

Je dois l'avouer : les naturalistes qui adoptent les idées transformistes pourront encore interpréter ces faits dans un sens précisément opposé. Ils diront : « Dans certaines régions, les formes diverses de *L. muralis* en présence sont encore réunies par le lien qui nous les fait attribuer *conventionnellement* à une même espèce, et considérer seulement comme des sous-espèces ou des races. Dans d'autres régions, ces formes se séparent physiologiquement les unes des autres ce sont donc des *espèces* ; mais comme ces espèces sont encore jeunes, nous les regardons comme *douteuses*, et c'est pourquoi plusieurs d'entre nous croient devoir continuer à les réunir sous une désignation spécifique commune ». J'aurais peu de choses à répondre à ces arguments si M. BOULENGER, partisan de la conception purement morphologique des espèces et de l'hypothèse transformiste, dont le témoignage bien significatif ne peut par suite être suspect, et dont la compétence en herpétologie est admise par les naturalistes de toutes les écoles, n'avait écrit

que le démembrement de l'espèce *L. muralis* ne lui semble aucunement justifié (1). Lorsque, partant de deux points de vue absolument différents, deux naturalistes en arrivent aux mêmes conclusions, il y a beaucoup de chances que ces conclusions soient conformes à la vérité.

Dans les montagnes de la Corse, la petite forme *quadri-lineata* est associée à la grande forme *Bedriagæ* : en comparant les figures de grandeur naturelle de ces deux formes que M. BOULENGER a données dans le volume XVII des *Transactions* de la Société zoologique de Londres (pl. XXIII, fig. 4 et 5, et pl. XXIX, fig. 1, 2 et 7), on ne sera pas surpris que des Reptiles d'aussi inégales dimensions ne se croisent jamais. Aussi les deux formes vivent-elles réunies côte-à-côte, formant une population innombrable sur les ponts, les rochers, les talus qui bordent les routes, dans certaines localités comme à la Foce de Vizzavona, sans qu'il soit possible au zoologiste d'y découvrir un métis. Pour la même raison, l'on n'observe pas non plus de métis dans les régions de Sardaigne peu élevées au-dessus du niveau de la mer, où *L. muralis quadri-lineata* est associé à la forme *tiliguerta*, véritable géant parmi les Lézards des murailles (*loc. cit.*, pl. XXIX, fig. 5).

Une forme qui est très répandue sur le continent italien, mais qui est très localisée en Corse, *L. muralis campestris*, existe dans les environs de Bastia, où elle vit parmi les herbes, dans les fossés, sur les talus couverts d'une végétation abondante. Dans la même région, *L. muralis quadrilineata* se retrouve, mais habite sur les murs et non parmi les herbes. Ces observations sont dues à M. LOREBZ MÜLLER (2) ; moi-même, j'ai été rechercher des Lézards dans les environs de Bastia, et je n'y ai jamais rencontré la forme *campestris* et la *quadri-lineata* partageant le même habitat. Quoique l'une et l'autre aient sensiblement les mêmes dimensions, il n'y a donc pas lieu d'être surpris que leurs croisements ne s'effectuent pas sur ce point de la Corse.

J'ai encore fait des observations analogues sur la côte toscane, à Livourne. Là, j'ai vu les différentes arches d'un aqueduc

(1) A contribution to the study of the varieties of the Wall-Lizard, etc. (*Tr. Zool. Soc. London*, XVII, p. 351). — Plus récemment, M. BOULENGER a encore exprimé la même idée en parlant du démembrement de l'espèce *L. muralis* en « une multitude d'espèces jordanienes mal définies. » (*Ann. Nat. Hist.*, XX, p. 39).

(2) BOULENGER, *loc. cit.*, p. 405.

situé dans les environs de cette ville fréquentées d'une façon exclusive par *L. muralis campestris* ou par *L. muralis nigriventris*, formes de mêmes dimensions mais qui semblent, dans les régions septentrionales et centrales de l'Italie, éviter le voisinage immédiat l'une de l'autre. Les *L. muralis nigriventris* et *Brueggemanni* sont fort voisins de *L. muralis fusca*, et ces trois formes existent également dans la partie nord de l'Italie. Dans toute l'étendue de cette vaste région, ces formes ne se croisent jamais avec *L. muralis campestris* : DE FILIPPI et M. DE BETTA, en signalant les mœurs si différentes de ces animaux, nous ont donné l'explication d'un fait surprenant, et qui serait autrement incompréhensible (1).

Mais, dans les régions plus méridionales de l'Italie, le métissage reprend tous ses droits : M. BOULENGER fait observer qu'au sud de Rome, une distinction marquée entre *L. muralis campestris* et le groupe des formes *Brueggemanni*, *fusca*, *nigriventris*, a cessé d'exister. Le métissage entre les deux groupes est même devenu si intense que l'on n'observe plus, dans le sud de la péninsule, en Sicile et à Malte, qu'une seule forme, désignée sous le nom de *serpa*, et dont les caractères variables démontrent l'origine mixte (2).

A la suite de ces observations, que M. CAULLERY engage à contrôler par des expériences de croisement entre ces diverses races, MM. DOLLFUS, GERMAIN et ROULE insistent sur la parenté faunistique qui existe entre la Corse, les Pyrénées et le massif des Maures, au point de vue des Crustacés terrestres, des Mollusques, des Reptiles et des Batraciens. La Faune des Alpes est au contraire sensiblement différente.

(1) BOULENGER, *loc. cit.*, p. 389.

(2) BOULENGER, *loc. cit.*, pp. 389 et 390.